Par arrètés du ministre des finances ont nommés : par arrece de ministre propose de montrogmés:
Sous-inspecteur de douanes à Blanc-Misseron, M. Lemerie, vérificateur à Lille, en remplacement de M. Bourdon-nais, nommé à Bordeaux.
Capitaine de douanes à Jolimez, M. Glin, précédemment lieutenant à Bavay, Lieutenant des douanes à Bavay, M. Richard, précédemment brigadier à Jeu-

Voici le texte du décret qui institue la Lille: Le président de la République fran-çaise, sur la proposition du ministre se-crétaire d'État au département de l'inté-

rieur et des cultes, Vu l'art. 2 de la lei du 12 août 1876,

Vu l'art. 2 de la lei du 12 aout 1676, décrèle:
Art. 1°. — Sont nommés: Maire de la ville de Lille (Nord), M. Géry Legrand.
Adjoints au maire de la même ville, MM. Rigaut, Adolphe-Auguste-Joseph; Mercier, François; Meurcin, Victor-Séraphin - Joseph; Schneider - Bouchez, Alexandre - Auguste; Delecaille, François; Violette, Charles-Théophile.
Art. 2. — Le ministre de l'intérieur et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret. ésent décret. Fait à Paris, le 29 janvier 1881.

Par le président de la République, Le ministre de l'intérieuret des cultes, Constans.

Un de nos confrères de Lilie anuo ne que la « cocotte » prend de l'extension Houplines maigre les mesures prises pour arrêter le mai. On compte aujour c'hui environ 50 cas. Il n'y en avait que 25 au début de la semaine dernière. Elle vient de faire aussi son apparition dans les étables de M. Fourmier; cultivateur à Vieux Condé. Plusieurs veaux ont succombé. Les prescriptions de l'autorité sont rigoureusement observées. C'est là une nouvelle bien grave que l'autorité fera bien de vérifier et surtout, de mettre à profit pour combattre cette redoutable affection vrai fléau de nos étables.

A la suite du dégel et de la fonte des neiges, des éboulements se sont produits sur les chemins de fer. Le plus important, dans notre région, a cu lieu entre Bohain et Busigny où les trains, sur un parcours de plusieurs centaines de mètres, n'a-vancent qu'avec une extrême précau-tion.

uncent quavec une extreme procaution.
Une forte équipe de terrassiers est occupée actuellement à la réparation de la
voie, et, sous peu de jours la Compagnie
a la certitude que tout danger de nouvelles détériorations aura disparu.
Voilà qui explique certains rotards
dont on s'est plaint à Lille, et dans toute
la région traversée par la ligne du Nord.

Serions nous Jone menacés d'une nouvelle mondation?
Voici du moins quelques nouvelles qui nous arrivent dans le sens ac divers prints menacés par les caux:
A Merville, la Lys, grossie par la fonte des neiges, est de nouveau débordée. Tous les quartiers bas de la ville sont inondés, depuis le Pont de Pierres jusqu'au Pont de la-Lys.
Plus de communications de la gare à la ville qu'au moyen de barques.
Deux usines sont arretées. Il y a 200 ouvriers sans travail. La crue n'a été hier que de 17 centimètres.
On ospère d'ailleurs que ce renouvellement d'inondation n'aura ni durée ni suites graves.
De Dunkerque les nouvelles qui nous arrivent en date du 1° février, matin, neus parlent aussi de pays inondés aux environs de Bergues et de Hondschoote nojamment, et de Wormhoudt.
A Esquelbecq, Plusieurs maisons ont du être évacuées et les habitants logés dans l'école et dans la mairie.

Nons avons annoncé, dimanche, qu'un emploi d'instituteur-adjoint vensit d'étro créé à l'école communale de Boushecque. Cette mesure a été nécessitée, nous fait-on savoir, par l'inportance de cette ecole si excellemment dirigée par M. Devriés, et qui compte aujourd'hui plus de 175 élèves.

Un épais brouillard a enveloppe la ville hier soir et pendant toute la nuit. Tant était opaque la brume, que la cir-culation était devenue très difficile. La lamière projetée par les réverbères ne se reflétant que dans un rayon très resint.

Les enfants de M.Boquillon, cultivateur Les enfants de M. Boquillon, cultivateur à Croix, jouaient hier dans une grange près d'une porte dont un des battants était envert. Rien n'avait pu faire prévoir un accident, quand ce battant entrainant ses gonds sous son poils, tomba sur un tout jeune enfant René Georges Boquillon, âgé de 23 mois. Le pauvre petit fut relevé sans vie et un médecin fut aussitôt mandé, mais tous les soins furent inutiles, l'enfant avait été tué sur le coup.

coup.
On attribue la chute du battant à un affaissement ameué, dans la muraille, par le dégel.

Un habitant de la cour Duverger, rue de Wasquelial, vient de dé loser une plainte au commissariat du 2e arrondis-sement. Un voleur est passé qui lui a en-levé cinq pigeons.

recherche un ouvrier rattacheur On recherche un cuvrier ratacneur de la rue des Longues Haies, Pierre Debruyne, que l'on accuse d'avoir pénétré, à l'aide d'effraction, chez une de ses voisines et d'y avoir cucilii, entre autres choses, des robes, jupons, etc. La victime de ce voi est Mne l'auline Degroote.

de ce.vol est Mnie Pauline Degroote.

Un truc de voieur. Signalé à un agent de police, comme ayant volé une montre en argent dans le cabaret Desprez, rue de l'Avocat, Pierre Declereq ae s'est tas décontenancé. Il a enterre la montre dans un bac rempli de charbon, puis à l'agent qui lui ordonnait de réndre l'objet voié, il a récondu: «Rien dans les mains, rien dans les poches. » Mais le bac était toujours la, il put sondé. Le chronomère y était, noirci mais n'en continuant pas moins à marquer la marche du temps, Declereq a été ceroué au dépôt de sareté.

La malencontreuse idée de se donner La malencontreuse idée de se donner comme un agent de police, afin de se faire ouvrir les portes d'un éstaminet de la rue de la Balance, a germé, lundi soir, dans le cerveau de Jean-Baptiste Quivy. Mais, par maiheur, de véritables agents sont arrivés et ont arrêté le faux frère. Le tribunal dorréctionnel se propogers.

Un ouvrier chaudronnier Ernest Lahaye, qui suivait, hier la rue de l'Al-ma, a èté heurre et renversé à hauteur de la rue de l'Avocat, par un camion chargé de balles de laine.

Le médecin, appelé à donner des soins à Lahaye, n'a pu jusqu'ici se prononcer sur la gravité des blessures qu'il a re-cues.

On a conduit hier a la prison muici-pale une jeune fille de la rue Beaure-waert, Rosine Hochepied, prévenue d'es-croquerie au préjudice de Mes V ve Bonte, propriétaire au boulevard Beaurepaire.

Lundi, vers neuf heures et demic du soir, M. Doutrelong, bijoutier, à Lille, vit entrer chez lui un individu qui lui manifesta le désir d'acheter une mon-

lui manifesta le désir d'acheter une mon-tre en or et sa chaîne. La bijostier s'em-pressa de lui en faire voir et le quidam jeta son dévolu sur une montre de 225 francs et une chaîne de 155 francs. Cependant, avant de concture définiti-vement le marché, «il voulut encore en voir d'autres. M. Doutrelong, pour le satisfaire, se retourna pour prendre un nouvel écrin. Pendant ce temps-là, le client, ouvrant la porte, cria : « Louis, viens donc voir cela. » Lo marchand le vit alors disparaître en courant. Il le poursuivit et le rejoignit bientôt. L'hom-me avait jeté la montre et la chaîne.

On nous rapporte qu'un vol a été On nous rapporte qu'un voi a éte commais au Durmont, près Neuville-en-Ferrain, dans l'avant-dernière nuit.

Des voleurs inconnus ont pénétré dans un atelier de tisseurs d'où ils ont sous-trait trois pieces d'étoffes, auxquelles ils ont sans doute fait passer la fronière.

Ce vol est une perte réelle pour les honnètes ouvriers qui en sont victimes.

Le dégel a, de nouveau, gonfie les tur-bulentes eaux de la Lys, Toutes les prai-ries de Werwicq à Menin sont encore inondées à l'heure qu'il est. Heureusement que ce dégel n'est pas accompagné de pluie comme cela est fréquent en pareille circonstance, car, à voir les proportions actuelles des eaux, il y aurait à craindre une inondation certainement plus considérable que la dernière.

Lundi, vers dix heures du soir, le nom-mé Gabriel Platel, bouvier, agé de vingt ans, étant en état d'ivresse, s'est fait une très grave blessure au poignet gauche, en brisant une vitre, à la façade d'un cabaret de la rue des trois couronnes, Lille d'où il venait d'être expulsé. On crut d'abord que l'artere était cou-pée, mais lo docteur Henry, immédiate-ment appelée au poste de l'Hôtel de Ville, où le blessé avait été transporté, a recon-nu qu'il n'en étaitheureusement pas ainsi mais que Platel avait un tendon du poi-gnet tranché net, et que, par consé queut il restera estropié pour toute sa vie.

Hier soir vers 7 heures et demie lenom méEgide Morits, agé de 36 ans fondeur en curvre, demeurant rue d'Austerlitz, 63, à Lille, est tombé dans la cave du nommé Joseph Delattre, cabaretier, demourant

rue d'léna, 69. Quand on l'a relevé, le malheureux avait cessé de vivre; il s'était brisé la colonne vertébrale, M. Bailleul, médecin, l'a pu que constater le décès. Le corps de Morits a été ramené à son omicile. Il laisse une vouve et 6 enfants.

Les employés de la maison Thiéry, confectionneur, place du Théâtre, a Lille, ont arrèté hier soir, un individu au moment où il faisait main-basse sur un pardessus exposé à l'étalage. — Cet audacieux voleur, c.nduit par un agent de police à le prison municipale, a tenté de s'évader en brirant plusieurs carraux de vitre. — Son projet a été déjoué, grâce à la vigilance des agents qui l'ont mis dans l'impossibilité de tenter une nouvelle évaison.

On écrit de Neuville en-Ferrain, à la Gazette de Tourcoing :
« L'installation de M. Dewitte-Vandeoculque, elu recemment maire de notre ocalite, s'est faite lundi dernier, avec un

localic, s'est faite lundi dernier, avec un certain éclat.

» Il faisait un temps superbe ; on eut dit une pleine journée de printemps.

» Dès le matin, toutes les maisons étaient pavoisées. Sur la Place et le long de la route qui conduit à la ferme de M. Dewitte, des arcs-de-triomphe-avaient été élevés. Il y en avait 5, portant toutes des inscriptions à l'airesse du nouveau maire. Partout des guirlandes et des mats vénitiens.

» Un de ces arcs-de-triomphe a surtout attiré l'attention publique. C'était celui de MM. Desurment, frères, rappéant en

"Un de ces arcs de triompne a surtout attiré l'attention publique. C'etait celui de MM. Desurment, frères, rappelant en excellents termes la mémoire de l'ancien et regretté maire, M. Ghestem-Leroux. « Une messe a été dite et suivie d'une abondante distribution de secours aux

pauvres.

A deux heur s M. Dewitte s'est ren du à la Mairie pour en prendre posses

» A deux neur-s M. Dewitte s'est rendu à la Mairie pour en prendre possession. Il était escorté par de nombreux ca valiers venus à sa rencontre.
»Le nouveau maire a étéreçu à la porte de la maison commune par M. Cau-Carette, premier adjoint, accompagné de M. Jean Louis Vandamine, suppléaut M. Dhalluin Giorieux, secon i adjoint, absent à cause d'un deuit de famille. M. Dewitte et intenduit dons une salle où toux les contraits de la contrait de est introduit dans une salle où tous les membres du Couseil municipal sont as-

em bles.
M. Cau-Carette prend alors la parole ture de l'adresse suivante :

Monsieur le maire, En vous accauant aujourd'hui comme le premier magistrat de la commune, je voudrats pouver vous exprimer dignementen mon non et en celui du Conseil manierpat, toure d'a gra-ticude dont nous sommes penetres à voice dead marie l'All. pouver vous exprimer dignement en mon nom et en celui du Consell mante pat, toute it gratiude dont nous sommes penetres à votre égard, mais si l'éloque. Le me manque, la sincérié y supplée, veulitz en être couvaineu. Lorsqu'i y a sept mois, une mort tout a fait imprévue nous enlevait notre bleu regrette M. Guestem, la population de Neaville se demanda avez une vive Louiétude qui prendrait desormais en main ses nitérêts avec cette amenté de caractère, cette autorité bienveitlante, qui lui étaient propres. Dès lors, tous les regards se tournèrent vers vous, Monsiour le maire, et déla l'épinion publique vous désignait pour le remplacer dignement.

Ce n'est pas, noes le savons, sans faire violence à ves sentiments, que vous avez bien voulu accepter ces hautes, mais délicates fonctions, et il a failu que plusieurs des conseillers municipaux les plus autorisées s'unissent à moi pour vous y décider. Aussi, Monsieur le maire, nous tenons à vous le dire bien laut:

Merci ! Placé depuis long emps à la tête do l'une des Placé depuis long emps à la tête do l'anc des plus importantes exploitations de la commune, rous avez, par d'habites calculs, et en utilisant vec discernement les meilleures méthodes rous avez, dis-je, rendu notre culture pros-père, et vos labeurs ont été couronces de

père, et vos labeurs ont été couvoiries de succès.

Ces précieuses qualités vous les consacrerez, nous le savons, a l'administration de la commune, pour mener à bonne fin les travaux en cour d'exécution, pour étudier les amélorations à introduire, comme aussi pour rechrecher les moyens d'alièger, s'il y a fieu, les chaiges des contribuables.

Le Conseil municipal, qui a mis en vous toute sa confiance, sera heureux de vous seconder dans cette fâche que mon coi ègue, M. Dhal'uin-Glorieux et moi en particulier, nons

is efforcerons de vous rendre aussi facile que possible,
Nous unissant ainsi dans une même pensée,
neus buvous à votre santé, au bien-être de la
commune en disant.
au Vive Monsieur le maire!

M. Dewitte a répondu à ces chaleu-reuses paroles d'accueil, dans les termes suivants:

Messieurs, Messieurs,
Ja ne chercherai nuliement à vous dissimuler combien je suis flatté, fler, heureux, de l'honneur que m'avez fait, de la confiance que vous m'avez te'moignee, en me donnant vos uffrages.

Suis l'impire de les sentiments de l'ayoue.

Phonneur que m'avez fait, de la conflance que vous m'av-z t'moignee, en me donnant vos suffrages.

Sous l'empire de c's sentiments, je l'avoue, j'oubite presque en ce moment la lourde tâche, que vous impo-c à mon dévouement. Je vous en remercie.

Vo-is m'avez appelé; me voiei. Je suis à vous dont entier. Avec otre concours sympathique, cette tâche, je l'espère, me deviendra facie, J'ai pour ambition que dans notre cher Neuville, nous arr vions a ne former qu'un cœur et qu'ute d'me Je veux donc o-biter quelques oppositus qui que lous mes adversaires d'hier, deviendront mes amis de demain; dans tous escas, clus peuvent compler sur mon impartialite, car je suis tout à tous; et si je iemercie cenx des é-ecteurs qui n'ont pas cru aux calomnes répandues parla malveillance, j'exprime l'espoir que bientôt les autres se demanderont comment ils ont, pu y ajouter foi un seul in-tant. Laissez-moi aussi remercier ce frêre geuèreux qui a cru, je ne sais trop pourquoi, devoir se retirer pour me céder sa place.

J'ose aussi vous rappeler le souveuir de mon père (1) que plusieurs d'entre vous n'ont pas outblé; it y a la pour moi des exemples fortilants.

A es honorables et bien regrettés prédéces-seu se out aussi suguitèrement facilité ma

pere (1) que plusieurs d'entre vous n'ont pas oublié; in y a la pour moi des exemples fortifiants.

a es honorables et bien regrettés prédécesseurs out aussi singuièrement facilité ma tâche. En effet, quand je regarde antoir de manier, je constaite que presque coutest fait dans not recommune. Je vois notre belle église qui fait l'admiration de tous, nos chemins vicinux presque entièrement pases, l'agrandissement de l'école des garçons, la nouvelle école estilles, tout céte, it est vai, messieurs, a chargé le commune d'impôts, mais nous pourons entrer dans les circonstances présentes, sus rien négliger de ce qu'il est vraiment utile, indispensable, nous pourrons entrer dans la voie des mondifiers de cette de l'école des garçons de l'entre de cette de l'entre de l'école des filles, tout céte, it est vai, messieurs, a des rendre des circonstances présentes, sus rien négliger de ce qu'il est vraiment utile, indispensable, nous pourrons entrer dans la voie des circonstances présentes, sus rien négliger de ce qu'il est vraiment utile, indispensable, nous pourrons entrer dans la voie des faires le nécessaire est fait, nin d'auteudre pour aller plus ioin, que les charges léguées par le passe soient éteintes.

Pour arriver à crésultat, le m'appuierai, Messieurs, sur votre bienveillant concours, sur le zèle si intelligent et à devou des dicres que d'est intelligent et à devou des dicres que d'est que pe vous exposerat toujours, francheme, tet loyaiement tous est par feritables ides diberte et a progres, je cris que c'est par l'éducation de la jeun se que c'est par l'éducation de la jeun se que c'est par l'éducation de la jeun se que c'est par

rotes, bien lois de vouloir famais les surprendre. Partisan sincére des veritables ides de liberte et de progrès, je crois que c'est par l'education de la jeun-sse que nous devons y mercher partie de la jeun-sse que nous devons y mercher partie de l'education de la jeun-sse que nous devons y mercher partie de l'education, je le dis sans crainte de trouver un contradictur dans cette excellente commune de Neuville, c'ules saines tradi jons du passe sont demeurées si vivante, c'est avant tout, l'i ver ettigieue, c'est l'idee chretienne qua fait la France si grande, qi a fait notre cività allon. C'est vous dire, Messieurs, que le seconderal avec vous dire, Messieurs, que le seconderal avec vous de de nos instituteurs et de nos institurces qui cherchent à invelger à nos enfants, en meme tem s que l'ensiraction, cet esport d'ordre veritable qui foi me les kommes de devoir dans la famille, dans la commune, dans l'Etat.

Pen habitue aux d'aires ariministratives, ce n'est certainement pas sans crainte que j'en ai accepte le fancieur, mais enfin, vous my avez conve et je l'accepte comme un devoir. Je me pie sa esperer qu'il sera certial, et grace aussi, j'en al la conflance, à la bonne volonné que je rencontrerai de la part de tous, le l'amminionne comme prix de mon devouement.

* Les réceptions ont cu lieu ensuite. Le

» Les réceptions ont cu lieu ensuite. Le

» Les réceptions ont cu lieu ensuite. Le nouveau maire a très bien acqueilli tous les présidents des sociétés locales : la Musique Municipale ayant à la tête M. Mager, son chef, les Anciens Militaires, la société St-Joseph.

» M. Dewitte a reuni son Conseil Municipal dans un banquet, après la cérèmonie de son installation. Au dessert, on a beaucoup renarque la charmante romance composée et chantée pour la circonstance par M. Jean Fijo Dewitte.

» Un banquet a été également offert à la Musique Municipale, dans une salle de la Maire, un autre a reuni les cava-

la Musique Municipate, dans une salle de la Mairie, un aure a reuni les cavaliers à la Pomme d'Or.

» Le soir, illominations, verres de couleurs formant les mots de : Vioc M. de Maire danternes vênt tiennes, feu de bengale. Une foule consilérable, tout Neuville, se promenait au milieu de ces effets de lumére muitiplies et d'un aspect magnifique.

» Ce te fète de l'installation de M. De-

« Ce te fête de l'installation de M. De-witte, comme maire, fera époque dans l'histoire de Neuville. Jamais peut être autant d'allègresse et d'empressement unammes ne se sont manifestés. Sous de parcils auspices, l'Administration muni-cipales de M. Dewitte se présente capable des meilleurs résultats, soutenue qu'e le est, par l'estime et la sympathie publi-ques. »

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD

Société industrielle du nord

(Swite.)

M. Chamberiani prend la parole.
Il exprime d'abred la profonde reconnaissance qu'il éprouve pour le grand honeur que lui a fat la Société industrielle du Nord de la France en l'invitant à paraître comme conferencier dans cette auguste solemnité; mais il est saisi d'une crainte respectueuse en venant devant un additoire s'imposant pour représenter son flustre et vénère maître. M. Pasteur. Il va traiter un sujst qui préoccupe de puis quelques annecs surtout le monde savant : du rôle genèral des organismes microscopiques dans la nature et de leurs relations avec les maiadies coutagieuses. Ce point de la science est énoère enveloppé de myster euses obscurités, mais pourtant la vérité commence à se faire jour et il sera heureux et fler, en proclamant ces etonnaites découvertes de la piviologie moderne, d'avoir à chaque pas a rendre hommage à son bien-aimé maitre, à qui revient, d'une manière incontestable, la plus large et la plus noble part de ces pocifiques conquêtes.

Quand on jette un regard autoir de

Contestante, it plus targe et a plus noble part de ces pac fiques conquêtes.

Quand on jette un regard autour de
soi, on v.it des êtres arriver à l'existence, grazdir, se déve opper et dépérir bientôt, ce qui porte à formuler cette proposition, que tout ce qui vit, meurt et se
désorganise, et que c'est la fin
naturelle de tous les êtres organises.
Cependant, depuis les découverles de la
science nfoderne, un nouveau monde en
quelque sorte s'est révélé; c'est le monde
des infiniment petits, monde qui comple
des êtres par millions de millions, monde
ie grossi-sement du microscope, des types
si variés et si nombreux se mouvant,
s'agitant, sedévorant au sein d'une goutte
d'eau, comme autant de monstres au sein
de l'Océan.

le l'Océan. Nous pouvons vous faire voir quelques-Nous pouvons vous faire voir queiques-uns'de ces animaux microscopiques, par-mi les moins petits. Alors une goutte d'eau est projetée sur un erran éclaire à la lumière oxhydrique et la plupart des speciateurs ont pu observer un instant les mouvements de quelques uns de ces

(1) M. Dewitte père, a été maire de Neuville pendant longtemps.

organismes microscopiques. Cette première projection qui offrit du reste le le plus de dit caultés pour l'observation, fut la seule qui fut faite sur nature vivante, les autres qui seront indiquées seront des projections d'images agrandies de ces organismes et reproduites sur verre par la photographie. L'observation en sera plus faci et la fidelité de reproduction ne laissera guère à désirer.

Ces inflaiment petits appartiennent à des espèces très variées; on leur a donné diffèrents noms qui rappellent leurs formes, ou leurs mouvements ou leur petitesse relative: il y a les bacillus petits bâtions les ritrions qui s'agitent en tous sens, les bactéries au corps long, étroit, et formant par leur réunion comme des fils droits et inflexibles, les micrococcus remarquablement petits et d'aut-es encora qu'il se dispense de nommer. Ces organismes ont des dimensions que l'on ca'cule par millièmes ou fractions de millième de millimètre. A voir cette fourmillière d'êtres organisés apparaisant dans les conditions les plus diverses sans cause génératrice apparente, n'était-il pas naturel de croire que ces êtres

milière d'ètres organisés apparaissant dans les conditions les plus diverses sans cause génératrice apparente, n'était-il pas naturel de croire que ces étrès s'étaient développés sous l'influence de l'air, de la lumière et de la chaleur? Buffoa dont le conférencier cite l'opinion, l'est laissé entraîner dans cet ordre d'idées et y a peu d'années encore, le monde savant pouvait s'étonner des clameurs triomphautes des partisans de la génération spontané. Mais les travaux de M. Pasteur les ont réduits au silence et on proclamé la vérité.

Voici deux ballons, et le conférencier les montre, ils sont pleins, l'un de sang, l'autre de lait, ils ont été tenus dans une température d'environ 30 degrès, c'est-àdire dans une température d'environ 30 degrès, c'est-àdire dans une température très favorable, a l'altération des liquides; le sang et le lait on le sait, sont des plus altérables et pourquoi se sont-ils conservés parfaitement depuis deux ans, alors que les bafilons n'ont pas été hermétiquement bouchés, alors qu'ils ontété soumis à toutes les influences de la lumière et de la chaleur? Qu'est devenue la génération spontanée des organismes micrescopiques? Il n'occ contester ce lumière et le la chale ir ? Qu'est devenue la génération sponianée des organismes micrescopiques ? Il n'ose contester ce qu'il soit possible d'imaganer un ensemble de conditions dans lesquelles puisse apparaitre la vie, ce n'est la qu'une question purement théorique ; mais à rendre les choses comme elles sont, à n'econsidérer la question qu'au point de vue de la réabilité des faits, il n'y a point de génération spontanée et nos deux-liquides se sont conservés parceque nous les avons mis à l'abri de l'invasion des organismes extérieurs. Ces germes d'organismes pu'lulent dans l'air et dans l'eau.

'eau.
Mettez dans ces ballons quelques Mettez dans ces bailons quelques gouttes d'eau commutie, enlevez le tampon de coton qui forme l'entrée des bailons non pas à l'ar, trais aux germes qu'il porte, et alors vous aurez introduit dans les ballons ces organismes qui ne tarderont pas à disconiner l'altération des liquides. Donc d'après M. Chamberland parlant au nom de M. Pasteur, ces organismes microscopiques eux-mêmes viennent d'autres organismes semblables et produiront à leur tour de nouveaux êtres, mais il n'y a point de génération spontanée : créateur et créatures, voilà les deux mots de la vraie science.

Ces reflexions sur la multiplicité de ces organismes serient peut-êtrede nature à

organismes seraient peut-être de nature à provoquer chez certaines personnes un sentiment de répugnance, mais qu'elles se rassurent ; ces êtres ne se trouvent pas dans tous les liquides absorbés par

se rassurent; ces ètres ne se trouvent pas dans tous les liquides abserbés par l'economie.

L'eau croupissante des marais, l'eau douce et tranquille des étangs sont des milieux favorables à leur développement, nais il n'en est pas de mêrae des eaux courantes, des eaux bien vivès de nos sources. Quand on a foulé le raisin pour en extraire le jus et préparer le vin, il se produit un travoil intérieur, une fermentation, les organismes microscopiques consistant en cellules se multiplient et se tran-forment. Une projection montre la forme de ces cellules au commencement, une seconde les moutre à la fin de la fermentation; et quand ce travail a été arrêté, la vie de ces organismes s'est éteinte. La levure est aussi un ferment et contient ces organismes prêts à passer par les mêmes phases de développement et de destruction, a accompir le même travail pour la production de l'alcool, et la bière est une autre boisson à la préparation de laquelle ils ont concourn. If fut en dire autant du levain qui sert à fairs lever la pâte et à rendre le pain plus lèger par le travail de la fermentation qui développe de l'alcool et de l'acide carbanique aux dépens de la matière annylacée de la farine.

C'est cet acide carbonique qui soulève la pâte et quant aux organismes microscopiques qui ont été les agents myste-

amylaces de la tarine.

C'est cet acide carbonique qui soulève la pâte et quant aux organismes microscopiques qui ont eté les agents mysterieux de ce travail, la cuisson les tue et nous pouvons continuer à les manger et sans dégoût et surtout sans aucun danger. Ces iquides qui nous servent de boissons, la hière et le vin sont déposés dans des caves, et soustraits dans des tonneaux ou des bouteilles à l'influence des organismes microscopiques qui accompliraient sur l'alcopi un autre travail; c'est ce qui arrive quand toutes les conditions n'ont pas été bien remplies, l'altération de ces lquidos a lieu dans les caves, dans les tonneaux, on a les vins amers, tournés, acides, piqués. C'est le mycoderma aceti, qui tran-forme l'alcool du vin en vinaigre, le vinaigre différant de l'alcool par deux atomes d'hydrogène en moins et un atome d'exygène en plus; puis ce vinaigre ou acide acétique se transferme pour donner de l'acide carbonique. ransferme pour donner bonique.

bonique.

Ces êtres qui ont ainsi besoin de l'air pour vivre et se développer et accomplir ce travail des fermentations dans la nature sont désignés sous le nom général d'aérables vivant dans l'air, en opposition nvec une autre classe d'êtres que l'air tue au contraire au lieu de les faire vivre et qui rour cette raison sont nommés anaréobles.

Ainsi sous l'influence des organismes dout nous venons de parler, le sucre

Ainsi sous l'influence des organismes dont nous venons de parler, le sucre donne de l'alcoel, l'alcoel donne du vinaigre et le vinaigre donne de l'acide carbonique, mais d'autres organismes sont capables de transformer directement le sucre en acide carbonique. En étendant un peu le cercle de ces considérations on peut faire voir que tout retourne dans la nature en acide carbonique, en eau, en ammoniaque pour servir de nourriture à d'autres organismes.

Aussi comme lout paraît grand sous le regarj de la vraie science : ces organis-

d'autres organismes.

Aussi comme tout parait grand sous le regari de la vraie science : ces organismes microscopiques accomplissent silencieusement et invisiblement un immense travail dans la nature et c'est sous leur action, et daprès les lois auxquelles ils obbissent, què tous les corps organisés, végétaux et animaux, restituent pour la nourriture des autres êtres semblables, les éléments qu'ils avaient absorbés euxmemes pour leur prepre nourriture, et ainsi la vie s'entretients S'il en était autrement, si ces éléments premiers puisés daus l'air et dans la terre n'étaient pas rendus, l'air et la terre iraient s'appauvrissant toujours des éléments nutritifs et seraient bientôt épuisés : alors la vie devrait disparaître de notre monde.

(A suicre.)

NOTABILITES COMMERCIALES de Roubaix

AUMOUTON COURONNE. Nouveautés. Gas-Rue, 58 Hri DELEPORTE, Gde-Place, contour St-Martin CHAPELLERIE en tous genres

Mile TEMPEZ. Spécialité de Chaussures GRANDE RUE. 44 BIS

LIBOSSART Frères, rue du Curé, 10

LECLÈRE, marchand-tailleur, 31, Gde-Rue Haute Nouveauté Française et Anglaise MAISON SÉRIEUSE NE FAISANT QUE LA MESURI

DESBONNET-AVETTANT, Grande-Rue, 20

BARREZ-LEDI IETTE, 30, r. du Vieil-Abreuvoir

DUHEM-MERCHEZ, Grange-Rue, 31 Corsets, Jupons et Tournures

MACHINES A COUDRE EN TOUS GENRES. AU PALAIS DE CRISTAL, 16, Grande-Rue Confections pr Hommes et Enfants.

Mme CH TTELEYN-ONOF, contour Notre-Dame

QUEVERUE-MICHAUX, fabricant de Billards Suco de Vandecasteele, anco mos Bocq RUE DES DOUZE-APOTRES, 11, A LILLE

SPÉCIALITÉ DE CURAÇÃO PREIZE MÉDAILLES OB, VERMEIL, ARGENT & BRONZI

R.SCHOUTEETEN. 17, r. d'Esquermes, Little

PLINOIS - BLONDEAU, Grande-Rue, 18. MORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE parures diamants pendles bronze et composition

TRIBUNL CORRECTIONNEL DE LILLE Vol.

La nommée Pharaîte de Vandendriesche est une flûté commère qui en revendrait a un prestidigitateur. En fait d'escamotage elle ne craignait paraît-il, personne: C'est ainsi qu'elle apu enlever, saes être vu d'abord, dee plumes de toilette, des rubans de soie, etc.

Mais tant va la cruche à l'eau... Enfin, on s'aperçut de la disparai ion de ces marchandises de prix, on ea informa la police qui, elle, ne croit pas fecilemesid-aux prestiges et elle a sesbonnes raisons pour cela. Aussi trouva-t-elle bien vite la ficelle et la fille Vandendriesche fui convaincue d'avoir voié Mme Pareut et elle est condamée à 3 mois de prison.

oneancue d'avoir voié Mme Parent et ell est condamnée à 3 mois de prison.

Escrequerie

Désiré Philippe pratique un autre genre de vol. Ne pouvant être loup, ou croyant le métier trop dangereux il s'est fait renard. En cette qualité il s'est présenté avec une prétendue lettre d'un honorable huissier de Lille; demandant des fonds à un client. Philippe avoue. Il met tout sur le compte de la misère. 2 mois de prison.

Rebellion

J.-B Staessens est encore un de ces gaillards qui ne sont pas tendres pour la police quant le genière les inspire.
Ces jours derniers, à Armentieres, il ne falfut pas moins que trois sergents de ville, Mu. Lecourt, Noiret et Speybrouck pour mettre à la raison, ce que veut-dire au poste, le furieux belge qui frappait, mordait, etc. pour ne pas se laisser approchet.
Il est beaucoup moins fier aujour l'hui quand il s'entend condamner à 2 mois de prison pour sa rebellion et 5 francs d'amende pour l'ivresse.

Cour d'Assises du Nord

Présidence de M. Honoré, conseiller à la Cour d'appel de Douai. Ministère public : M. Devaux d'Achy. Audience du 1er Féorier 1881.

2° Affaire. — Vol qualifié
Le 19 décembre 1880, Léonard Bossaert,
journalier à Dunkerque, s'introduisait, à
l'aide d'effraction, chez le sieur Bauden,
surveillant de travaux à Rosendaele et y
volait des effets d'habillement d'une valeur

de 400 francs. Cet individu a déjà subi plusieurs con damnations. Léonard Bossaert, est condamné à dans de prison et 5 ans de surveillance.

Défenseur : M. Lefrançois.

3º Affaire

Faux commis a Lille, en 1880 Voici le résumé de l'acte d'accusation Voice le resume de l'acte d'accusation.

« Le 9 mars 1576, le nommé Charles F..., originaire de Roubaix, établicomme marchand de grains, à Lille, état déclaré en faillite, et condamné, le 15 mai, uivant à un mois d'emprisonnement pour banqueroute frauduleuse. Dans le mois de juin, à l'expiration de sa pein. pour banqueroute frauduleuse. Dans le mois de juin, à l'expiration de sa peindénné de ressources, chargé de famille, et vivement pressé de libérer par les créanciers de la faillite dont il avait obtenu un conçordat amiable par la promesse d'un dividende qu'il était insapale de payer, F..., à partir de camment, e'est livré, pour se procurer de l'argent à des agissements coupables qui ont commencé par des nétournements et des escroqueries, dont il a lui-même fait l'aveu circonstancié dans un mémoire joint à la procédure et qui ont fini par une suite de faux a l'aide desquels il a reussi à dissimuler pendant un certain temps sa situation véritable, et les faux commis par lui au préjudice de ses commettants, mais qu'il a fini par être obligé de confes-ér, avec le reste, le 15 mai dernier, en se constituant prisonnier, avant même que la jústice ait été saisie d'aucune plainte contre lui.

3 Toutes les opérations faites par F..., de 1878 à 1889, peuvent se résumer de la manière suivante, car pendant cette périoue de 3 années les moyens employés pour prolonger sa situation critique ont été les suivanis:

3 Chargé de vendre des grains pour certains négociants et d'en toucher le prix, il ne remettait à ses commettants qu'une partie des sommes payées, et simulait aussi de nouvelles commandes

qu'une partie des sommes payées, et si-mulait aussi de nouvelles commandes peur se faire livrer d'autres marchandi-ses, qu'il revendait de suife, à perte, mais ses, qu'il revendait de suife, à perte, mais comptant, et qu'il consignant contre Warrants avec lesquels il faisait de l'argent. La plus grande partie de cet argent teait employée à satisfaire aux réclamations les plus prassantes de ses expediteurs. Mais bientôt arriva nécessairement le moment où ce moyen ne suffit plus à couvrir le déficit qui, tous les jours, s'accroissait plus considérable. C'est alors que F... se laissa entraîner à commettre les faux qui l'amènent sur le banc des assises.

des assises.

> Il envoya d'abord à son père, puis à deux de ses beaux-frères avec prière de les escompter un nombre considérable de traites trées sur des négociants des envirens de Lille, à qui il avait fait quelques ventes au comptant; et revêtues de la fausse acceptation de ces négociants. Ces traites représentaient d'après F..., le prix de fou rnitures importantes.

vil avait même obtenu de son père à qui il envoyait, à l'appui de chaque traite une note détaillée de l'opération, qu'elle était censée représenter une participate n de compte a cenne dans quelques unes de ces opérations.

A l'égard de l'un de ses beaux-frères marchand de colle, il avait employé un autre moyen pour s'associer sa confiance et son concours; supposant des commandes de colle à des prix avantageux, il se faisait livrer de grandes quantités de cette marchandise, que son beau-frère faisait venir à grands frais, et auquel il faisait croire à des bénéfices considérables, puis, lorsqu'il avait obienu la négociation des effets qu'il lui présentait il laissait toutes ces colles se détérioren dans un magasin où elles ont été retrouvées n'ayant plus aucune valeur commerciale.

Toutes les traites dont il s'agit ont été négociées soit chez M. Duvilder à Lille; soit au Crédit du Nord) ou chez M. Du le le Vinghe, à Tournay; elles s'élèvent d'après les bordereaux fournis par cu différentes banques à 120,000 francs environ. F... père, a acquitté la plus grande partieioc ces traites, d'autres out été payées par l'accusé lui-même. 17 seulement sont restées en souffrance.

L'accusé parait dans cette affaire avoir

cté payées par l'accusé lui-même. 17 seulement sont restées en souffrance.

L'accusé paraît dans cette affaire avoir
été entraine surtout par le désir de con
server la situat on commerciale qu'il
espérait voir devenir meilleure et
lui permettre de désintéresser tous ses
créanciers. Il reconnait d'ailleurs tous les
faux qui lui sont reprochés.

M' Hattu présente la défense de F...
Charles F..., ayant obtenu des circonstances atténuantes, n'est condamné
qu'à la peine de trois aus de prison.

Ministère public : M. Ber'ron, substitut Audience du 2 féorier

Ministère public : M. Berton, substitut

Audience du 2 féorier

Vo Affaire. — Vol qualifié

Dans le courant de la nuit du 9 decembre dernier, la femme Lucas, cabaretière à Gauchin, qui attendait le retour de son mari occupé de nuit dans un établissement industriel de la commune, s'ev-illait vers I heure du matin, et elle constatait que pendant les quelques keures de repos qu'elle avait pris, un voleur s'était introduit chez elle et avait dérobé 8 à 10 francs en monnaie dépo-sé dans le tiroir du comptoir, un réveil matin et d'autres objets mobiliers. Le voleur avait du s'introduire dans la ma son par la porie de derrière donnant sur les champs.

Dans la même nuit, le nomme Mercier Fiéle, jeune homme de 24 ans, ne à Sail ly en Ostricourt, domestique dans une ferme contigne au cabaret Lucas était rencontré par diverses personnes entre autres le cabaretier Lucas peu d'instants après la découverte du vel, au village, porteur d'un paquet qu'il cherchait chaque fois à dissimuler aux regards du pissant; les soupçons se portèrent immé itatement sur Mercier et une perquisiton faite dans son logement amena la découverte du réveil volé, qu'il prétendit avoir ach té chez un horioger de Douai, invité à désigner son vendeur il s'y est refusé et a néanmins persisté à nier sa participation au vol commis. Me Descholt assiste l'accusé.

Le bénéfice des circonstances atténuan-

assiste l'accusé. Le bénéfice des circonstances atténuan-tes, est accordé à Fidèle Mercier, qui est condamné à 3 ans de prison.

2º Affaire - Incendie velontaire

condamné à 3 ans de prison.

2º Afaire — Incendie velontaire
Chausse Emile, quittait la prison de
Béthune dans les derniers jours du mois
d'octobre Queiques jours après, le 2 nod
vembre, on le rencoutrait avec un nommé Vasseur, comme lui sans ressources
et sans ouvrage, parcourant ensemble
le territoire de la commune de Steene.
Arrivé le soir vers 5 heures sur le chemin qui va de Steene au grand Millebrugghe, il avisa sur sa gauche une
meule de blé, dans les champs, à environ
60 mètres de la route, pousse par la misère, Chausse eut la malheureuse pensée
d'incendier cette meule pour se faire
réintégrer en prison, et il mit aussitucette pensée criminelle à exécution.

Deux personnes dont la maison fait face à la meule l'ont vu jquitter le chemin
pour aller vers cette meule, y séjourner
quelques instants par derrière et se diriger vers le grand Millebrugghe Le
feu se déclarait deux minutes à peine
après le départ de l'accusé; la meule de
blé détruite avait une valeur de 500 fr.
et appartenat à la veuve Dentu.
Poursuivi par les habitants de la commune et bientôt atteint par eux, chausses
fut ramene sur le lieu de l'incendie, le
vagabond a d'abord nié s'ètre approché
de la meule, il a persisé pendant un certain temps dans ses dénégatuns. Mais
plus tard, en face des témoignages aftirmatifs des gens qui l'avaient vu, il a fini
par reconnaître la vérité et il est résulté
de ses aveux que, décidé à tenter un mauvais coup pour se faire de nouveau loger
en prison et éviter, par ce moyen, l'affreuse détresse dans laquelle il se trouvait, il
s'était approché de la meute dent il s'agit
sans d'ailleurs avoir aucun motif de ressentiment contre, le propriétaire qu'il ne
connaissait aucunement; qu'il s'était un
moment caché derrière elle et au moyen
d'allumettes qu'il avait sur lui, il y avait
mis volontairement le feu. moment caché derrière elle et au moyen d'allumettes qu'il avait sur lui, il y avait mis volontairement le feu. Chausse est mé à Paris le 16 février 183; il est défendu par Me Deschoit.

La Cour accorde à Chausse des circons tances attenuantes et le condanne à ans de réclusion.

TEMPLEUVE. — Le 28 janvier, à côté de la pauvre chambre qu'avait occupée pendant virgt ans la Révèrende Mère fondatrice s'eti-ignait à Templeuve sœur Sante Angèle de Jésus, l'une des premières compognes de sœur Natalie, da directrice d'epuis dir. Anit ans des religieuses de la paroise. Il n'y eut qu'une voix daus la population pour temojner de l'estime et des regrets que laisse après elle l'unible et pieuve fille de l'Enfant-Jesus, et porture d'une combieu sa memoire est en benédite de l'estime de l'estime et per l'estime et peuve fille de l'Enfant-Jesus, et porture d'une sombieu sa memoire est en benédite de l'estime de l

pour dire combien sa memoire est en benédiction.

Quelques jours après, on célébrait les funérailles de la regretiée défunte.

D'après les règles de sa pieuse congrégation,
elles devaient être humbles et modestes; mais
le concours des autorités et de toute la population, les groupes du cortége, et l'oraison
funébre si emue et si étoquente de M. le doyen
leur auraient laissé avant tout le caractère
d'un triomple, si les saughts qu'on entendait
et les larmes qu'on voyait couler n'avajent proclamé en même temps la profonde douleur et
le deuil de toute la paroisse.

G'est lè, dans les temps actuels, dit la Fraie
France, une manifestation bien spontanée, et
bien éloquente de la recommaissance et des
antiments de toute une population. C'est en
même temps un bien juste témoignage d'estime et de sympathie pour les humbres religeiuses qui se dévouent avec tant de zèle et de
succès aux œuvres d'éducation et de charite
qui leur sont conflées dans la paroisse de Tem-

pieuve.

— Nouvion. — M. Parmentier, notaire et maire de la ville du Nouvion, membre du conseil gonéral de l'Aisne, qui, il y a trois semaines, se éassait la jambo dana une chasse en forêt offerte par le duo d'Aumaie et qu'ou essimit voir blemêts sur piede, est mort sunitement samedi dans la matinée.

M. Parmentier n'avait pas cinquante ans.

— VIEUX-CONDÉ. — Hier, vers midi, un ouvrier ajusteur, nommé Céraelle, âgé de 55 aus, s'est-pendu dans sa forge.

On croit que la mort récente de sa femme dont il ne pouvait se consoler n'est pas étrangers à son suicide.

TENEDEL MENTER